

LE MAGAZINE DU PROJET URBAIN DE L'ÎLE DE NANTES

TRANSFORMATION(S)



DOSSIER
USAGES
Habiter
autrement

ET AUSSI...
Le belvédère-
guinguette
s'installe sur
les berges



Les étudiants investissent Égérie



À l'angle des rues la Tour-d'Auvergne et Léon-Durocher, la résidence étudiante Stud'Art accueille ses premiers habitants. Inscrite dans le programme Égérie, elle propose 146 studios et des services adaptés aux besoins de son public. Au voisinage des étudiants, 72 logements du T1 au T5 seront livrés en fin d'année et à l'été 2019. Conçu par Brigitte Métra, le bâtiment habillé de structures métalliques fait écho à l'histoire industrielle du site. Égérie est l'un des quatre îlots de l'opération Inspirations, dont les livraisons s'échelonneront entre la fin 2018 et le printemps 2019.

Un nouveau pôle social en construction



D'ici l'automne 2019, les habitués du restaurant municipal Pierre-Landais retrouveront le site qu'ils ont quitté au printemps. La reconstruction du bâtiment est l'occasion de développer un pôle d'action sociale qui accueillera en un même lieu le restaurant, les bains-douches, une bagagerie et des espaces d'activités. Ce projet mené par l'Atelier Mima, associé à Brut Architectes, a été conçu avec les usagers. Une démarche de dialogue qui a également permis aux architectes de concevoir un espace temporaire pour le restaurant municipal au sud du boulevard Prairie-au-Duc, qui disparaîtra avec la livraison du projet.



© Brut/Mima/Samoa

Travaux ferroviaires : Nantes-État mobilisée



Dans le cadre de sa politique de rénovation du réseau existant, SNCF Réseau réalise d'importantes opérations de renouvellement de voies ferrées sur la ligne de La Roche-sur-Yon. Ces travaux vont engendrer une intensification des mouvements de trains de logistique sur le site de Nantes-État, entre octobre 2018 et mai 2019. Ces opérations se poursuivront par une phase de travaux sur le Grand-Blottereau pendant laquelle le site de l'île de Nantes sera également mobilisé pour le stockage de trains. Le transfert complet de l'activité et le démantèlement du faisceau ferré interviendra en 2022.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- Présence du **Bus citoyen** le vendredi 14 septembre : de 13h à 15h15 - rue Julien-Grolleau (face à l'entrée du Lidl) et de 15h45 à 19 h - Angle Bd Prairie-au-Duc et rue René-Siefried (proche école Aimé-Césaire)
- Sites internet **Nantes Métropole** ou **SNCF réseau**
- Ou par e-mail travauxnanteslarochesuryon@sncf.fr

Polaris accueille les étudiants



Dans le sillage des habitants de la tour 360° View érigée en bord de Loire, une centaine d'étudiants de l'école Vatel viennent de rejoindre le site de Polaris, un nouveau quartier de 35 000 m² qui s'étend entre le fleuve et le boulevard Vincent-Gâche. Comprenant un café et un restaurant d'application, le campus Vatel ouvre ici son premier établissement de l'ouest pour former des cadres et dirigeants de l'hôtellerie internationale. Jouxant l'école, une résidence étudiante de 300 chambres et studios accueillera une grande partie des promotions. Formés au cours des cinq années de cursus, les étudiants bénéficient d'une interaction entre enseignement académique et expérience pratique grâce aux structures d'application. Un déploiement progressif du campus est prévu tout d'abord avec l'ouverture en septembre du café Vatel, puis celle du restaurant à la rentrée 2019. À terme, ce sont entre 500 et 600 étudiants qui suivront leurs cours dans les dix salles du bâtiment conçu par le cabinet d'architecture LAN, élégante structure noire de sept étages séparée en deux par un étage entièrement vitré.



INSTALLÉ LE LONG DE L'AXE BIESSE, ENTRE LES BERGES ET LA PLACE WATTIGNIES, LE PROJET DE MARQUAGE URBAIN INVITE À LA DÉAMBULATION ET À LA DÉCOUVERTE DU CŒUR HISTORIQUE DE L'ÎLE.

Le belvédère-guinguette s'installe sur les berges

Au débouché de la rue des Français-Libres, la structure métallique du belvédère-guinguette a fait son apparition pendant l'été. Les travaux de construction vont se poursuivre avec la pose des deux terrasses bois en septembre et par l'installation des jeux pour enfants, établis, tables et local de stockage au niveau de la berge en novembre. En décembre, ils se termineront par l'installation de la passerelle qui connectera l'ensemble aux promenades de part et d'autre du site. Accessible depuis le boulevard Doumergue, la guinguette ouvrira au printemps.





© Gardera

Halles 1&2 : l'accélérateur créatif se prépare

À l'angle des rues la Tour-d'Auvergne et de l'île-Mabon, le chantier de la plateforme de développement économique pilotée par la Creative Factory a démarré en mai. À cet emplacement va s'installer un programme sur-mesure pour les acteurs créatifs du territoire.

À la suite des travaux de reprise de la charpente et des poteaux réalisés cet été, le chantier de gros œuvre vient de démarrer sous les halles 1&2 pour accueillir un équipement hybride de 3 000 m². Géré et animé par la Creative Factory, l'équipe de la Samoa en charge de l'accompagnement des industries créatives et culturelles, ce nouveau lieu fédérateur s'organise autour de quatre grandes fonctions : échanger-innover, expérimenter-prototyper, développer-accompagner, montrer-valoriser. Le projet dessiné par Gardera-D Architecture, guidé par

l'adaptabilité des espaces et la sobriété économique, abrite différents volumes dédiés.

Diversité d'usages

Au rez-de-chaussée, face au parvis de l'école des Beaux-arts se logent six salons transformables en galerie de 630 m² pour l'accueil d'événements. De l'autre côté, face à la halle 6 est, une vaste halle de production de 600 m², composée d'ateliers et d'espaces de stockage, s'ouvre aux initiatives des acteurs créatifs. Le long de la rue de l'île Mabon, trois espaces hébergeront l'équipe de la Creative Factory, son accélérateur de projets et un Design Lab composé d'espaces équipés pour l'accueil de *workshops*. La cohabitation de ces différentes entités, qui se déploient autour de 860 m² d'espaces mutualisés pour travailler, échanger ou se détendre, vise à favoriser les frictions créatives et les projets collaboratifs entre les occupants. Livraison prévue pour le printemps 2020.

The food place to be !

Dans les halles 1&2 bis, dans le prolongement, c'est un espace de restauration pluriel et inventif que va proposer le groupe Chessé. Habillée d'une enveloppe translucide, la charpente abritera de grandes tables autour desquelles se déploieront une dizaine de corners à thème, un café et des espaces ouverts à l'accueil de *pop-up stores* ou d'exposition. Cet espace de 800 m² accueillera également un petit marché nocturne bi-hebdomadaire. **Livraison en 2020.**



© Gildas Joulain



Dialogue avec les habitants à propos de l'aménagement de la cour de l'îlot des îles, organisé par le Studio Katra et l'Atelier Fil.

USAGES

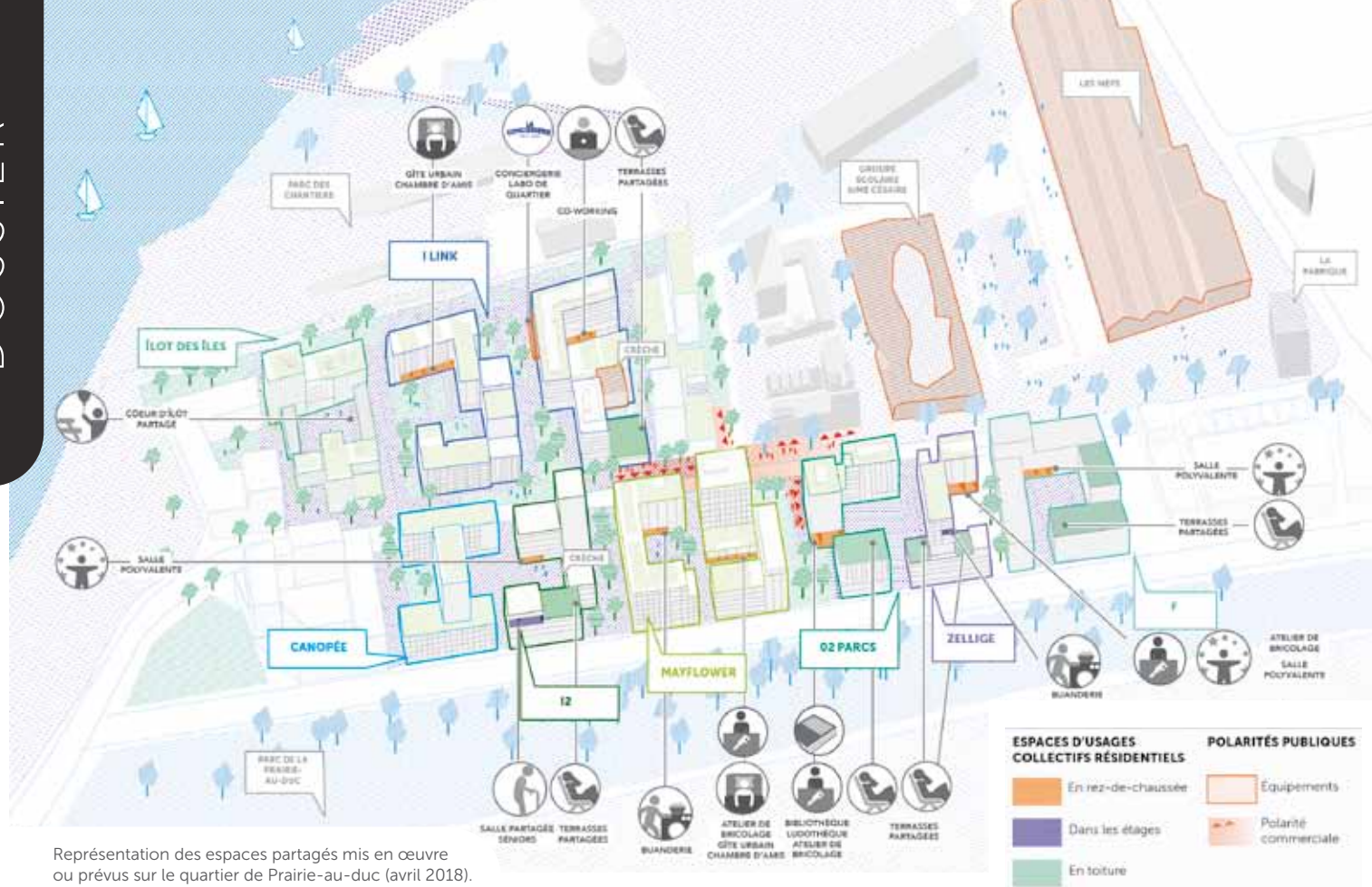
Habiter autrement

Vaste territoire ouvert à l'expérimentation, l'île de Nantes permet aux opérateurs de la programmation urbaine et immobilière de faire évoluer les pièces du puzzle urbain pour adapter la ville aux évolutions sociétales. Avec, depuis une quinzaine d'années, une association de plus en plus étroite des citoyens au processus. Reconnus comme de véritables experts d'usages, les habitants se sont imposés comme un acteur incontournable pour la construction d'une ville durable.

Un vent fort de démocratie participative souffle sur la fabrique de la ville : autrefois considérés comme de simples consommateurs d'une ville conçue et construite par des experts de l'urbanisme et de l'immobilier, les usagers sont désormais invités à exprimer leurs attentes, poser un regard critique sur la programmation, expérimenter des solutions... La maîtrise d'usage entre dans le cercle, aux côtés des acteurs publics et privés traditionnels qui voient là l'occa-

sion de renouveler leurs approches pour s'adapter à l'évolution de la société. Jardins et toitures partagées, buanderie commune, local de bricolage à disposition des occupants... les bâtiments de logements collectifs se renouvellent en intégrant de nouvelles manières d'habiter. Sur l'île de Nantes, comme l'exprime Johanna Rolland, maire de Nantes et présidente de Nantes Métropole, « *la qualité de vie est une composante essentielle d'un projet qui doit s'inscrire dans la*





Représentation des espaces partagés mis en œuvre ou prévus sur le quartier de Prairie-au-Duc (avril 2018).
© Le Sens de la Ville + Bénédicte Papilloud design graphique

durée. Sur l'île, nous concilions la créativité, le fourmillement et un quartier à vivre. Pour cela, il nous faut accompagner les changements de pratiques, des modes de faire, passer à des logiques plus horizontales. » Engagée depuis quinze ans dans l'aménagement urbain de l'île, la Samoa – société publique locale qui pilote le projet urbain – a missionné depuis un an des spécialistes des usages pour accompagner sa démarche.

Singularités nantaises

Chargé de réaliser un diagnostic et d'accompagner le déploiement de nouveaux usages dans les opérations immobilières de l'île, l'équipe de conseil en stratégie et en ingénierie de projets urbains vient de présenter ses premières évaluations. Lucille Gréco, urbaniste pour la société le Sens de la ville*, résume la phase d'audit menée au cours de l'année passée : « Le travail de recensement de ce qui a déjà été fait a révélé un nombre important de réalisations, très visible sur le quartier Prairie-au-Duc. Cela est lié bien sûr à l'échelle exceptionnelle du projet urbain de l'île, mais il y a une marque de fabrique qui se reflète notamment dans les propositions d'espaces partagés, une richesse que l'on ne retrouve nulle part ailleurs. » Impulsé par l'aménageur, qui intègre depuis une dizaine d'années à ses appels d'offres la nécessité de proposer des réponses à des problématiques identifiées, le processus a mobilisé les opérateurs, prêts à prendre des risques pour faire évoluer la ville. Une autre singularité est soulignée par Lucille Gréco : « Il règne ici un état d'esprit de pionnier, d'innovation, favorisé par les habitudes

de travail et de confiance avec les opérateurs qui n'est pas si répandu. Cette complicité a d'ailleurs permis d'organiser des ateliers auxquels ont participé tous les acteurs de la chaîne de production de l'immobilier, du géomètre au promoteur, en passant par les syndics de copropriété et les notaires. »

Une méthode partagée

Tous réunis autour de la question des nouveaux usages, ils sont venus s'interroger sur les expériences déjà engagées sur l'île, celles qu'ils pourraient mettre en œuvre et les modes d'action pour garantir leur



Atelier de réflexion sur les nouveaux usages avec les élus, la Samoa et les services de Nantes Métropole.



Les habitants mobilisés pour la conception du nouveau quartier République.

pérennité. Parmi eux, certains ont pu témoigner des opérations qu'ils ont lancées pour répondre à des besoins tels que le développement de la colocation ou de nouvelles formes d'habitat dédiées aux seniors (lire pages 8 et 9). Et les retours d'expériences déjà engagées inspirent des évolutions dans la stratégie d'accompagnement des nouveaux usages. Laboratoire *in situ*, le quartier de la Prairie-au-Duc a déjà permis d'observer l'intérêt d'un changement d'échelle dans le périmètre d'étude des espaces et services partagés. C'est ainsi que la Conciergerie d'iLink, initialement dédiée aux résidents, a décidé d'ouvrir ses services à l'ensemble des usagers (lire page 10), et une réflexion est en cours sur les modalités de mutualisation des espaces partagés du quartier afin de trouver l'équilibre économique nécessaire à leur installation durable. Aux côtés de la Samoa pour encore trois années, le groupement chargé de l'étude sur le déploiement des nouveaux usages doit désormais accompagner la définition de la méthode à mettre en œuvre pour l'urbanisation du sud-ouest de l'île et sa phase opérationnelle. Première grande pièce urbaine de ce vaste territoire en devenir, le nouveau quartier République, qui viendra s'insérer entre le futur CHU et le quartier de la Création entre 2021 et 2026, est au cœur de cette réflexion prospective. Associés à la conception de ce quartier, 34 citoyens ont d'ores et déjà participé à la démarche lors d'un atelier mené en février 2018. « *Comment pose-t-on les questions aux opérateurs pour avoir les bonnes réponses ?* », résume Lucille Gréco pour expliciter l'objectif de la Samoa, « *ils ont tendance à proposer beaucoup, donc il s'agit de demander peut-être moins, mais mieux, avec une exigence de qualité, d'efficacité et de pérennité des propositions.* »

Mobilités en évolution

Adapter les mobilités est l'un des sujets d'attention des métropoles, qui saisissent l'opportunité des projets urbains et immobiliers pour proposer des réponses adaptées aux évolutions sociétales. Si le développement des transports en commun est complexe, celui des mobilités douces et du partage des modes individuels offre plus de souplesse. Sur l'île de Nantes, la place accordée aux parkings vélos dans les opérations récentes est révélatrice de l'usage croissant de la bicyclette en ville, et des expérimentations sont lancées pour suivre les changements d'usage de la voiture. Les propriétaires du programme iLink, par exemple, n'achètent pas une place de parking associée au logement, mais un droit d'usage. Suivant cette même idée d'occuper les places vacantes dans les parkings, le cabinet Lefeuvre développe de son côté un service numérique de location des places pour les habitants des copropriétés qu'il gère. Cette « brique » sera intégrable dans l'application *MyProximity* à compter du second semestre 2019. Lancée en janvier dans les résidences gérées par Lefeuvre, l'application proposera une solution de gestion de l'appartement au quotidien, et des services complémentaires seront ensuite déployés en fonction du contexte d'usage.



(*) Le Sens de la Ville est mandataire de l'étude sur le déploiement des nouveaux usages, conduite avec Nova 7, Ibicity et Une Autre Ville pour une durée de quatre ans.



Un appartement conçu sur-mesure pour quatre colocataires, rue Paul-Nizan.

La colocation sur-mesure



À la proue de la rue Paul-Nizan, le n°1 du boulevard Babin-Chevaye accueille depuis 2015 des colocataires séduits par les logements adaptés à ce type d'habitat. Une solution qui n'est plus l'apanage des étudiants. Du fait d'un marché de l'emploi de plus en plus flexible, les jeunes actifs ont largement recours à ce mode partagé, poussant les acteurs de l'immobilier à adapter leur offre.

Thomas, Victoire et Sylvain viennent tout juste d'accueillir leur nouveau colocataire, Romain, dans le T5 aménagé pour faciliter ce mode de vie collective. Ils ont entre 23 et 27 ans, et le concept de résidences @coloc, développé par le promoteur ADI en partenariat avec le cabinet Lefeuvre (gestion immobilière), a répondu à leurs attentes. « *L'innovation fait partie de notre ADN, nous sommes donc attentifs aux évolutions sociétales* », raconte Patrick Fontaine, président d'ADI. « *Ici, nous avons fait le pari de proposer une solution clé-en-main pour quatre colocataires, en tenant compte des contraintes financières qui poussent vers ce type de logement et des usages auxquels il faut adapter l'espace et les services.* » Chaque appartement déploie un espace collectif avec un salon-salle à manger-cuisine donnant sur une terrasse couverte et un grand couloir autour duquel s'enroulent quatre chambres avec chacune leur point d'eau, et deux sanitaires partagés. Dans la pièce commune, l'ameublement est conçu pour éviter les points de friction classiques entre colocataires : quatre compartiments réfrigérateurs, quatre placards de rangement... Et les services inclus dans les charges complètent les besoins : une prestation de ménage hebdomadaire incluant le linge, une buanderie partagée en rez-de-chaussée et une conciergerie à la carte.

Un pack pratique et économique

Tout compris, chaque colocataire s'acquitte d'un loyer de 500 €, un avantage qu'apprécie Thomas, locataire depuis un an. « *Un meublé, à Nantes, si tu ajoutes tous les frais – assurance, internet, électricité, etc. – il faut compter*

650 à 700 €/mois pour 25-30 m², et pas forcément aussi bien situé. Ici, on a tout au pied de l'immeuble, la ligne C5, le tram, des centres commerciaux comme des petits commerces à proximité... » Même profil que ses trois colocs, Thomas s'est installé là en attendant une opportunité d'emploi durable, et apprécie les liens qui se sont épanouis avec les habitants des quatre appartements. « *C'est un état d'esprit, la colocation* », explique-t-il, « *hier soir, pour l'arrivée de Romain, on a fait un apéro avec tous ceux qui étaient là, on était une dizaine sur la terrasse.* » Cruciale dans le succès du lieu, la gestion de l'immeuble et de son occupation par Lefeuvre Immobilier est aussi appréciée des occupants que de son associé. « *C'est la clé de la réussite, c'est d'elle que dépend la pérennité des usages* », confie Patrick Fontaine, « *et nous sommes très satisfaits de ce petit prototype.* » Toujours en association avec Lefeuvre, ADI s'apprête à installer une offre @coloc repensée dans de nouvelles opérations : « *Nous avons pu constater que quatre logements, c'est un peu léger pour le modèle économique et les espaces communs doivent être mieux partagés avec les logements voisins.* » Fin 2018, l'opération So Loire, à l'est de l'île, accueillera sept appartements @coloc sur 44 logements, et début 2019, Cos'yle (rue Lanouë-Bras-de-Fer) six sur 37.



Le club-house de la résidence Senghor, un espace convivial et propice à l'organisation de nombreuses activités.

Une autonomie durable



Les plus âgés expérimentent aussi les nouvelles façons d'habiter sur la pointe est, avec les Appart'séniors, une formule de résidences adaptée aux personnes âgées autonomes.

Chaque matin, Isabelle Pradelle prend son poste au rez-de-chaussée de la résidence Senghor, une copropriété de 72 logements du T1 bis au T3 qu'elle a la charge d'animer. Une résidence Appart'séniors, nouvelle offre déployée en réponse aux besoins des usagers. Devant les échecs cuisants de nombreuses résidences dont l'offre de services démesurée est aussi onéreuse qu'insultée, le changement de logique s'imposait. Le cabinet Lefeuvre propose ici une offre accessible, avec services inclus ou à la carte, et un poste d'animateur pour veiller au bien-être de chacun. Présente du lundi au vendredi, Isabelle propose des animations sur-mesure aux habitants, qui la rejoignent en fonction de leurs envies. Pour déployer la vie collective, de généreux espaces communs : en rez-de-chaussée, une salle d'activités physiques, un vaste club-house avec salon-salle à manger et cuisine partagée donnant sur une terrasse couverte, un jardin et un boulodrome ; et un solarium au 4^e étage. Après un an d'expérience avec les habitants, Isabelle dresse un bilan positif de la vie sociale qui s'est développée ici et de l'évolution qu'elle observe au quotidien. « Ils se sont vraiment approprié l'espace ; et mon rôle est ensuite de proposer des activités en m'adaptant aux besoins et aux envies. »

Un programme sur-mesure

Peu à peu, le programme s'est structuré autour d'une activité matinale plutôt orientée sur le maintien de la forme, avec gym douce ou balade dans un quartier riche de ses espaces verts et des aménagements réalisés en bord de Loire, et des propositions variées dans l'après-midi : jeux, ateliers créa-

tifs, ou sorties culturelles. « Je reste souple, pour solliciter les résidents sur leurs compétences, leurs désirs... c'est très moteur sur le plan cognitif et social. J'ai vu des gens arriver là avec des difficultés à ouvrir une nouvelle page de leur histoire – souvent, ils ont perdu leur moitié ou viennent pour se rapprocher de leur famille – et sortir peu à peu de leur isolement. C'est une joie de les voir s'épanouir. » En juin, un moment particulier a animé cette communauté d'anciens pour fêter la première année de la résidence. Une quarantaine d'habitants sur les 75 actuels sont descendus danser et partager le repas d'anniversaire. « Le reste du temps, ils sont entre 15 et 20 à participer à ce que je propose », se réjouit Isabelle, « je me considère comme une hôtesse, une coordinatrice en charge d'offrir le meilleur accompagnement possible dans cette résidence qui permet un maintien à domicile adapté et financièrement accessible. » Pour un T2 de près de 40 m² en location, incluant la présence de l'animatrice les jours ouvrés, un forfait annuel de 4h d'interventions dans le logement et l'accès à une conciergerie 24/24h pour commander des services complémentaires, le loyer mensuel s'élève en effet à 660€.

Sur la terrasse de la résidence Senghor, l'animatrice propose son programme hebdomadaire.





La cour de la Conciergerie, un espace de vie pour les habitants du quartier.

© Maeva Yollant-Touré



Un laboratoire *in situ*

C'est une rentrée majeure pour l'équipe de la Conciergerie-Labo de quartier, celle de l'emménagement définitif dans l'opération îLink. Après cinq années d'expérimentation pour définir le modèle, elle s'installe dans un lieu de 450 m² en rez-de-chaussée afin de pérenniser son activité. Une nouvelle phase de ce singulier projet, suivi de près par les acteurs de l'aménagement urbain.

Face aux Nefs, de l'autre côté du boulevard Léon-Bureau, un lieu atypique se développe depuis deux ans : La Conciergerie-Labo de quartier, facilitateur de la vie urbaine. Dans la loge – structure de 80 m² entourée d'un boulo-drome, d'une terrasse, et d'un espace vert collectif – des services utiles aux habitants se sont installés progressivement. Envoyer un colis, prendre un cours de yoga, récupérer son panier bio ou déposer ses vêtements pour le pressing... une diversité de propositions s'ouvre aux usagers du quartier. Sur ce site aménagé pour et avec les habitants, le projet amorcé dans le cadre de la future opération îLink a trouvé un point d'ancrage, mis à disposition par le promoteur immobilier Quartus, pour tester les usages. C'est après avoir mené des ateliers pour tester les propositions et élaborer une réflexion sur l'équilibre économique des activités que la Conciergerie naît à l'été 2016 et s'implante sur le boulevard Léon-Bureau, en attendant la construction du programme îLink. À l'approche de son déménagement au rez-de-chaussée de l'un des bâtiments, prévu fin septembre, la structure porteuse de la Conciergerie a entamé sa mue. Depuis le printemps 2018, elle s'est constituée en Société coopérative d'intérêt collectif, « *un modèle cohérent avec les valeurs portées par le projet* », explique Lise-Marie Marchand, l'une des trois salariés qui œuvrent à la structuration de l'offre.

Un lieu d'épanouissement des nouveaux usages

Responsable de la relation avec les usagers, c'est elle qui se charge de nouer les liens avec les acquéreurs et les locataires pour les questionner, adapter le projet définitif à leurs besoins, accompagner leur occupation des lieux et créer des événements fédérateurs en amont de l'installation dans îLink, tels que la fête des voisins ou l'installation du composteur collectif cet été. En cette rentrée de septembre, coup d'accélérateur sur le projet avec l'ouverture officielle de la Conciergerie à la fin du mois. L'espace de 450 m² en rez-de-chaussée, ouvert sur l'esplanade du parc des Chantiers, déploiera une offre ouverte à tous, avec des spécificités réservées aux habitants et aux actifs de l'opération. Pour une moyenne de 15€/mois inclus dans les charges, ils bénéficieront de la présence d'un concierge-animateur sur place, d'offres négociées pour les abonnements aux réseaux, et d'un accès préférentiels aux services disponibles au comptoir de la Conciergerie. Ouvert à tous les habitants du quartier, le lieu se compose du comptoir, d'un café-restaurant, d'un espace de 170 m² dédié au co-working et d'une salle multi-usages de 65 m² privatisable pouvant être utilisées par les actifs et les habitants (réception, ateliers,

L'îlot iLink, installé sur le boulevard Prairie-au-Duc, accueille ses résidents depuis le printemps 2018. Il associe bureaux, logements et commerces dans un ensemble de 22 300 m²



600 habitants
600 travailleurs
187 logements
6 000 m² de bureaux
1 500 m² de commerces

réunions, etc.). Les services actuellement proposés boulevard Léon-Bureau déménagent donc du site, qui ne va pas pour autant disparaître. « Nous avons une convention d'occupation prolongée de deux ans, qui permet de poursuivre les activités événementielles dans ce lieu, qui reste un laboratoire d'expérimentation », raconte Lise-Marie. Essentielles au projet de développement de nouveaux usages, la curiosité et la souplesse d'adaptation font partie de l'ADN de l'équipe, qui reste à l'écoute des attentes, des initiatives et des opportunités. Avec un ingrédient indispensable à la réussite du projet, résumé en deux mots par l'équipe : que ce soit « *généreux et foisonnant* ».

+ D'INFOS : www.laconciergeriedequartier.fr

Îlot des îles : un cœur collectif



À quelques mètres du programme iLink, les habitants de l'îlot de îles terminent l'aménagement de leur cour, organe central autour duquel s'enroulent 84 logements sociaux et abordables livrés en janvier et dix ateliers d'artistes récemment investis. Soucieuse d'installer un usage adapté aux habitants, le bailleur Nantes Métropole Habitat a missionné des médiateurs pour accompagner ce projet.

« Et si nous donnions libre cours à nos imaginations ? », annonce l'affiche posée sur une porte intérieure de l'îlot des îles pour inviter les habitants à aménager et faire vivre l'espace commun au cœur de leur immeuble. Tout est parti d'une discussion entamée entre Antoine Gripay, fondateur du Studio Katra, et un cadre de Nantes Métropole Habitat à l'occasion de l'inauguration de la Conciergerie sur le boulevard Léon-Bureau. « Il m'a fait part de la problématique de la détérioration des cours, sur laquelle ils s'interrogeaient pour trouver une solution d'usage renouvelé », raconte Antoine Gripay. Deux années après cette discussion, Olivier Baco, du Studio Katra, associé à Amélie Allieux de l'Atelier Fil, orchestre la co-conception de la cour intérieure de l'îlot des îles avec ses usagers. Installés dans l'espace commercial de 600 m² en rez-de-chaussée, rebaptisé « Libre cours » le temps de l'intervention, le duo a démarré les ateliers en avril. S'approprier l'environnement, explorer les possibles, ouvrir le dialogue... à l'aide de multiples outils de médiation, les habitants ont noué des liens et se sont engagés dans une réflexion prodigue pour définir la forme de l'espace à construire et ses règles d'usage. « Ça nous a permis de nous connaître et c'est sympathique, tout le monde se parle. Ce sont surtout les enfants qui ont créé la dynamique », témoigne Annie. « Nous n'avions pas prévu qu'il y ait autant d'enfants et nous nous sommes adaptés aux questions qui y sont liées, les jeux de ballon par exemple, qui posaient un problème de bruit à certains habitants. », raconte Antoine. « Finalement, ce sont eux qui ont questionné les adultes pour élaborer les règles, et on est parvenu à des consensus intéressants. » Autre phase des ateliers : la construction des mobiliers imaginés pour la cour, des bacs de plantation aux assises, en passant par les malles pour ranger les jeux, réalisée avec les habitants. Un processus qui s'achèvera à l'automne, et que Nantes Métropole Habitat envisage de poursuivre sur la phase de gestion.

+ D'INFOS : www.studio-katra.com



Installation des jardinières dans la cour de l'îlot des îles.

© Olivier Baco / Studio Katra



Le 7 juillet, la Grande Fête des Berges a rythmé la journée pour inaugurer les nouveaux aménagements. Sportive et musicale, conviviale et gourmande, la programmation a mis en valeur les usages installés au nord du faubourg.

Archi'teliers, session 3 : Cap à l'ouest !

Dernière chance pour participer à l'édition 2018 des Archi'teliers, qui offrent aux enfants une sensibilisation à l'architecture et aux questions urbaines. Avec *Cap à l'ouest !* l'Ardepa propose de les emmener au sud-ouest de l'île, territoire d'accueil de futurs quartiers imbriqués dans une mosaïque de parcs. Les enfants exploreront le site pour imaginer le grand parc de Loire qui se déploiera le long du quai Wilson.

/// Atelier pour les 7-11 ans pendant les vacances de la Toussaint.

Du 22 au 26 octobre de 14h à 16h. **INSCRIPTIONS AUPRÈS**

DE L'ARDEPA : tél. 02.40.59.04.59 ou lardepa@gmail.com



« Île de Nantais », participez à Archipel !

Jack in my head vous invite à contribuer au projet Archipel, une création musicale et vidéo partagée soutenue par la ville de Nantes dans le cadre du Bureau des projets. L'objectif de ce duo composé d'un musicien et d'un éclairagiste/vidéaste est de recueillir vos récits sur l'île de Nantes et de les mettre en scène avec vous. Comment habitez-vous, flânez-vous, circulez-vous, étudiez-vous sur ce territoire ? Tous les témoignages sont bienvenus pour construire collectivement ce projet ambitieux qui se concrétisera par un concert final à Stéréolux le 15 octobre 2019. /// Collecte des sons et images pendant l'automne, suivie d'une série d'ateliers de transformation de cette matière brute à partir de janvier 2019. Une série de concerts/rencontres sera organisée chez les habitants prêts à les accueillir entre septembre et novembre. **Envie de vous joindre à l'aventure ou d'en savoir plus sur le projet ?**

RENDEZ-VOUS SUR www.jackinmyhead.fr ou écrivez à archipel2018.19@gmail.com

Journées du patrimoine : (re)découvrez les Halles



Haut lieu de l'innovation et de la créativité, depuis l'installation de la fonderie Voruz en 1850 jusqu'à aujourd'hui, venez découvrir la transformation en cours des anciennes halles Alstom. Ce site majeur de l'histoire industrielle nantaise, qui accueille l'école des Beaux-arts depuis septembre 2017, poursuit sa mue et abritera bientôt des pôles d'excellence universitaire et économique. Des visites guidées vous sont proposées pendant le week-end des Journées européennes du patrimoine pour découvrir le projet en cours de réalisation et replonger dans la mémoire de ces Halles qui marquent le paysage de l'île.

/// Les 15 et 16 septembre, départ des visites à 10h, 11h30, 14h et 15h30 /// **RENDEZ-VOUS** devant l'école des Beaux-arts, 2, allée Frida-Kahlo.



LE MAGAZINE DU PROJET URBAIN DE L'ÎLE DE NANTES

TRANSFORMATION(S)

N°20 • SEPTEMBRE 2018

Ce magazine d'information est réalisé et édité par la **Samoa**, société publique locale dédiée au pilotage du projet Île de Nantes / **Directeur de la publication** : Jean-Luc Charles / **Conception éditoriale et rédaction** : Ustensiles / **Création graphique et réalisation** : Amélie Grosselin / **Crédits photos** : Vincent Jacques, Jean-Dominique Billaud et Valéry Joncheray (sauf mention contraire) / Imprimé sur papier recyclé / ISSN-2557-8391
www.iledenantes.com